

## FLASH ACTU

### COMMENT LES ENTREPRISES PEUVENT SE MOBILISER POUR LA SOBRIÉTÉ ET L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ?

Afin de réduire leurs factures et réduire l'impact de la crise énergétique, il est indispensable que les entreprises se mobilisent dans une démarche de sobriété et d'efficacité énergétique. L'ADEME les accompagne depuis de nombreuses années sur ces sujets. Un large éventail de solutions existe : des premiers pas simples et concrets ou des diagnostics de « chasse au gaspi » sont possibles pour des actions à court terme. Et, pour aller au-delà et s'engager dans une véritable démarche à la hauteur des enjeux, il est important de rappeler que l'efficacité énergétique nécessite des projets à plus long terme à initier dès à présent ! Aussi l'Agence détaille ses solutions de diagnostic, d'accompagnement et de soutien destinées aux entreprises pour favoriser l'efficacité et la sobriété énergétique. Quels moyens sont à leur disposition ? Comment entamer une démarche ? Comment aller plus loin ?

#### Des premières actions simples et à effet immédiat

Avant même un diagnostic et l'élaboration d'un plan d'actions ambitieux de sobriété énergétique, les entreprises peuvent d'ores et déjà mettre en œuvre des premières actions simples, rapides et sans investissements importants qui auront un effet immédiat sur la réduction de leur consommation.

#### Éclairage

- **Éteindre l'éclairage intérieur des bâtiments** lors des périodes de fermeture et **réduire l'éclairage extérieur des bâtiments**, notamment publicitaire (l'éteindre au plus tard à 1 h du matin conformément à la réglementation). Améliorer son efficacité en déployant des LED, ou des éclairages basse consommation ainsi qu'une gestion en fonction de la présence.

#### Numérique

- **Réduire la consommation des appareils informatiques** : paramétrer la veille des ordinateurs, éteindre complètement les écrans la nuit, mettre en place une gestion optimisée du fonctionnement des serveurs informatiques....
- **Limiter le nombre d'équipements** et éviter leur sur-dimensionnement (nombre d'écrans, taille de ces écrans, puissance du matériel informatique par rapport au besoin...)
- Augmenter la température des salles de **serveur**, mettre en œuvre des systèmes de refroidissement passifs (free cooling), viser des PUE performants (Power Usage Effectiveness)
- **Récupérer l'énergie fatale** produite par les serveurs (pré chauffage d'eau...)
- **Optimiser les usages** : moins de consommation de vidéos, optimisation des codes par l'écoconception logicielle des applications et sites web
- **Réduire ou arrêter les systèmes audiovisuels non indispensables**, tels que les projecteurs ou écrans des halls d'accueil ou des cafétérias.

## Chauffage / Climatisation

- **Adapter la température** par la programmation des équipements :  
L'hiver, 19°C pour les pièces occupées, 16°C hors période d'occupation, 8°C si les lieux sont inoccupés plus de deux jours ;

⇒ **Un degré de différence peut correspondre à 7% de consommation d'énergie en moins.**

L'été, ouvrez les fenêtres le matin quand l'air est plus frais, refermez dès qu'il devient plus chaud en occultant les fenêtres, réglez la climatisation en respectant un écart de 6°C max avec la température extérieure ;

⇒ **Passer d'une température de 22°C à 26°C divise par deux l'énergie consommée.**

- **Faire entretenir sa pompe à chaleur ou sa climatisation réversible**, en plus de l'inspection quinquennale obligatoire. Faire vérifier le bon fonctionnement général des systèmes de chauffage, notamment le bon réglage des pompes de circulation pour le chauffage à eau chaude.
- **Fermer les portes** pour éviter la déperdition ou l'apport de chaleur.
- **Installer des portes sur les meubles frigorifiques** des commerces alimentaires.

## Process techniques et utilités

- **Dans l'industrie, optimiser l'utilisation des appareils fonctionnant à l'air comprimé** : rechercher et colmater les fuites régulièrement, arrêter les compresseurs en période d'inactivité, nettoyer ou changer les filtres d'entrée d'air, diminuer la pression des soufflettes à 2 bars, assurer une aspiration d'air d'entrée le plus frais possible.
- **Optimiser l'utilisation des fours, séchoirs, ventilation, traitement thermique** : optimiser les débits et les températures de consignes, optimiser les cycles pour minimiser les remises en température, diminuer si possible la pression du réseau vapeur ou du débit d'air, vérifier régulièrement l'état des calorifuges et intégrer le personnel dans la recherche et la signalisation de fuites...

## Implication des salariés

- **Sensibiliser les salariés** aux coûts du gaspillage et aux enjeux de l'efficacité énergétique.
- **Etablir des bonnes pratiques pour éteindre les équipements non utilisés** en fin d'utilisation journalière ou le week-end.
- **La mise en place du télétravail, lorsque c'est possible**, peut permettre de contribuer à la réduction des consommations de carburant, ou de chauffage.
- **Inciter les salariés à réduire l'impact environnemental de leur déplacement** via le forfait mobilité durable, en incitant au covoiturage, aux mobilités actives ou aux transports en commun.

### Pour en savoir plus :

**Plus de conseils pour agir sur l'efficacité énergétique de :**

- + [L'éclairage](#)
- + [La ventilation, la climatisation](#) et [le chauffage](#)
- + [Les équipements électriques](#)
- + [Le bâtiment](#)

**Des préconisations pour les entreprises industrielles :**

Un [guide](#) essentiel réunit les pistes d'actions en un clin d'œil par poste de consommation dans l'industrie. L'ADEME met aussi à disposition un [moteur de recherche](#) permettant de trouver des **pistes d'actions adaptées** afin d'optimiser la performance énergétique selon le secteur d'activité.

## Les accompagnements de l'ADEME pour mettre en œuvre la sobriété énergétique en entreprise dans une démarche de moyen terme

Pour connaître les actions qui sont adaptées à une entreprise en particulier, il faut commencer par un état des lieux des consommations d'énergie, de leur usage et des performances énergétiques, en vue de tirer ensuite des pistes d'amélioration efficaces.

### **Focus « Diag Eco-Flux » Des actions simples sur les flux d'énergie, de matière, d'eau et de déchets pour réaliser rapidement des économies**

Les entreprises peuvent être accompagnées pour un diagnostic personnalisé, une visite énergie par les [CCI](#) ou les [CMA](#). Ces chambres peuvent être contactées via le site gouvernemental « [places des entreprises](#) » (rubrique environnement / énergie).

Pour les PME de 20 à 250 salariés, l'ADEME propose en partenariat avec Bpifrance le diag écoflux : un accompagnement pour la réduction des consommations d'énergie, d'eau et de matières et la réduction des déchets : <https://diagecoflux.bpifrance.fr/>

Ces deux démarches d'accompagnement permettent de construire un plan d'actions avec un expert.

**En moyenne, les actions mises en œuvre à la suite d'un Diag Eco-flux permettent un gain annuel sur les dépenses énergétiques de 300 € par salarié.**

Une fois ce diagnostic effectué, en tant qu'opérateur de l'État, l'ADEME accompagne les entreprises dans leur projet de transition écologique et énergétique en leur mettant à disposition des dispositifs d'aide :

- **Aide au financement d'un audit énergétique en industrie**
- **Aide aux études de projet d'amélioration de la performance énergétique des entreprises industrielles**
- **Aide aux installations de récupération de chaleur fatale**
- **Aide à la mise en place de Systèmes de Management de l'Énergie**

L'ADEME accompagne aussi d'un point de vue technique via le site « Agir pour la transition » :

- la page « [Optimisez votre TPE-PME](#) » synthétise l'ensemble des possibilités de montée en compétences et d'accompagnement technique proposés par l'ADEME sur « l'énergie et les procédés ».
- la page « [Décarbonez votre industrie](#) » accompagne l'élaboration des projets de performance énergétique et de décarbonation dans l'industrie.

Il est également important aussi de rappeler l'existence du dispositif des **Certificats d'Economie d'Énergie (CEE)** qui permet de financer des investissements dans des technologies matures performantes énergétiquement.

## Associer sobriété et énergies renouvelables

**Dans cette démarche de sobriété énergétique, le passage aux énergies renouvelables permet de réduire les consommations d'énergie fossiles**, qui sont précisément dépendantes des cours mondiaux et des enjeux géopolitiques. L'ADEME accompagne les entreprises dans le remplacement des installations consommatrices d'énergies fossiles par des équipements de production de chaleur renouvelables utilisant la biomasse, la géothermie, le solaire, le biogaz ou les énergies de récupération. Ainsi, le [Fonds Chaleur](#), assiste les entreprises pour maîtriser et optimiser la production de chaleur et de froid renouvelables, aussi bien d'un point de vue technique que financier. L'Agence a également lancé en juillet dernier **un appel à projet (AAP) [Industrie Zéro Fossile Volet 3 \(DECARB FLASH\)](#)** qui vise à financer des actions rapides de réduction de la consommation d'énergies fossiles dans des petits sites industriels.

**L'usine de production de plaques de plâtre Etex à Auneuil (60) a baissé de près de 10% sa consommation grâce au remplacement d'un séchoir performant énergétiquement - divisé en plusieurs zones, mieux isolé.**

**L'usine Saint Gobain Glass d'Emerchicourt (59) a mis en œuvre un projet de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> du processus de fabrication du verre. Cela a également permis une économie de plus de 32 GWh.**

### **Economiser la matière et favoriser l'éco-conception**

Les pertes de matières sont aussi une source de coût et de consommation d'énergie inutile. Ces pertes ou surconsommations sont également coûteuses dans le contexte actuel de hausse du prix des matières premières.

En complément du diag écoflux qui permet d'analyser ses flux et de réduire les pertes de matières, l'ADEME propose :

- un [guide méthodologique pour la réalisation d'un bilan matières](#)
- un [accompagnement pour devenir plus performant grâce à l'écoconception](#).

L'ADEME finance également les investissements pour incorporer des matières premières issues du recyclage aux procédés de fabrication :

- [Aide pour Études & tests préalables aux investissements](#)
- [Aide pour le Financement des équipements d'utilisation de matière première issue du recyclage \(MPR\)](#)

### **Se questionner sur son modèle économique avec l'économie de la fonctionnalité**

La réflexion autour de la sobriété peut aussi, pour une entreprise, être l'occasion de s'interroger sur son modèle économique.

L'Economie de la Fonctionnalité et de la Coopération (EFC) est une des solutions économiques pour accompagner les entreprises et leurs clients vers une sobriété énergétique et de matière. Ce nouveau modèle économique d'entreprise se démarque du modèle industriel classique, qui s'appuie essentiellement sur les volumes de produits vendus et consommés. Elle consiste à remplacer la notion de vente du bien par celle de la vente de l'usage du bien, ce qui entraîne un découplage entre la valeur ajoutée et la consommation d'énergie et de matières premières.

En effet, ce nouveau modèle économique induit des transformations profondes dans les modes de production et de consommation : consommation sans propriété des biens comme levier pour faire baisser les volumes, développement des services pour proposer une offre globale correspondant aux usages réels

des consommateurs... [Un recueil de 19 retours d'expérience](#) illustre des exemples d'EFC avec un impact fort sur l'efficacité énergétique.

## ADEME

Tél : 01 58 47 81 28  
Mél : [ademepresse@havas.com](mailto:ademepresse@havas.com)  
Service de Presse

155 bis, Avenue Pierre Brosolette  
92541 Montrouge Cedex



### L'ADEME EN BREF

À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique -, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources.

Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse.

Dans tous les domaines - énergie, économie circulaire, alimentation, mobilité, qualité de l'air, adaptation au changement climatique, sols... - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions.

À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, du ministère de la Transition énergétique et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

[www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)



[@ademe](https://twitter.com/ademe)